

**መኖር ስርዓት ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና
ርዕስ 1955**

**ግብርና ስርዓት ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና
(ግብርና ስርዓት ለግብርና - በግብር 1978)**

1971 - 1973	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1971 - 1974	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1976 - 1978	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1978 - 2003	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1977 - 2003	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1978 - 1996	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1978 - 1982	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1982 - 2005	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1989 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1987 - 1989	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1990 - 1999	ግብርና ስርዓት ለግብርና
2004 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
2005 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና

**ግብርና ስርዓት ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና
(ግብርና ስርዓት ለግብርና ለግብርና JULY 1, 1955 ለግብር 1972)**

1955 - 1966	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1966 - 1976	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1975 - 1981	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1981 - 1996	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1983 - 1988	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1988 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1991 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1995 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
2006 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና

ግብርና ስርዓት ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና ለግብርና

1999 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
1999 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና
2002 - ለግብርና	ግብርና ስርዓት ለግብርና

Δζώοηο Λαηεε εηεη Δαηεηεηεηεηε ηεη Δεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηε
ηεηεηεηεηεηεηε, εηεηεηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε
ηεηεηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηε
Δεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηεηε.

ηεηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε, ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε
Δεηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηε ηεηεηεηεηεηεηε.

Δεηεηεηεηεηεηε ηεηε ηεηε ηεηεηεηε



Δ'ᄁᄁᄁᄁᄁ # 1



Δ'ᄁᄁᄁᄁᄁ 1 ᄁᄁᄁᄁᄁ



ᄁᄁᄁᄁᄁᄁ Δ'ᄁᄁᄁᄁᄁ 1-ᄁ
2-ᄁ ᄁᄁᄁᄁᄁ Δ'ᄁᄁᄁᄁᄁᄁᄁᄁ



ᄁᄁᄁᄁᄁᄁᄁ 2 ᄁᄁᄁᄁᄁ

ԼՃԱՅԻՆՈՒԹՅՈՒՆ



ՄԱՅԻՆ ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ (ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ), ՈՐԹԱԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԵՎ ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԿԱՌԱՐԱԿՈՒՄԸ



ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԿԱՌԱՐԱԿՈՒՄԸ

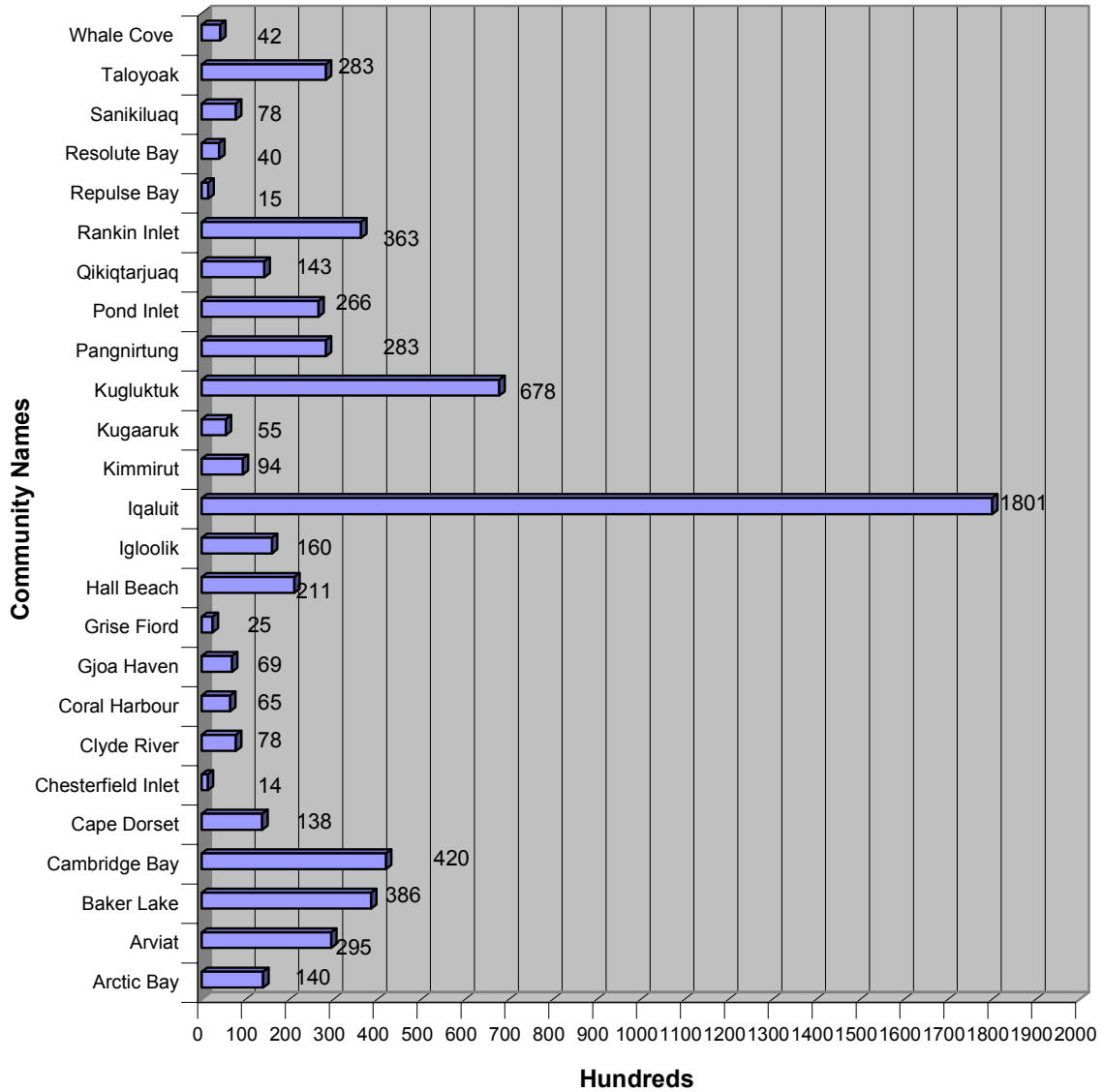


ՄԱՅԻՆ ԿԱՌԱՐԱԿՈՒՄԸ



ՄԱՅԻՆ ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԳՐԱԿԱՆՈՒԹՅԱՆ ԿԱՌԱՐԱԿՈՒՄԸ

**Number of Charges in Each Community
from January 1, 2006 to December 31, 2006**



ᑕᓚᓚ ᓇᑐᓇᓂᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ ᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ 2006

ᓄᓄᓄ ᓄᓄ

ANNUAL REPORT 2006
Table of Contents

Title	Page
Dedication	2
(A) Resident Judges of NWT and NU	3
Introducing the Nunavut Justice Centre.....	4-7
Nunavut Court of Justice:	
(A) Court Services Division Staff.....	8-10
(B) Deputy Judges.....	10
(C) NCJ - JP Program	11-12
(D) NCJ – Civil Registry	12
(E) NCJ – Criminal Registry	12-14
(F) Court of Appeal of Nunavut.....	15
Law Library	15-16
Family Support Office	16
(A) Maintenance Enforcement Program	16
(B) Mediation	17
(C) Inuusirmut Aqqusiuqtiit Mediation Program	17
(D) Restorative Justice	17
(E) Small Claims Mediation.....	18
Youth Advisory Panels	18
Mental Health Issues and the Court	18-19
(A) Mental Health Diploma Program	19
Conclusion.....	20

DEDICATION

This annual report is dedicated to all previous Northern resident judges in the Northwest Territories and Nunavut.

At a time of new beginnings with the opening of the Nunavut Justice Center it is appropriate to recognize and honour our history. The history of the Northern Courts covers interesting times in the development of the justice system and the history of our country.

A study of Northern justice would include many early Northern criminal trials.

1917 - R. v. Sinnisiak and Uluksuk (“The Bloody Falls of the Coppermine” by McKay Jenkins)
 (“British Law and Arctic Men” by R. G. Moyles)

1920 - R. v. Nuqallaq (“Arctic Justice” by Shelagh Grant)

1965 - R. v. Aiyoot and Shooyook (CBC Video “The Executioners” available at the Justice Centre Library)

The Sissons-Morrow carving collection and books written about the lives of Justice John Sissons and Justice William Morrow provide us with a sense of the creativity and dedication that the early Judges brought to the Northern Frontier.

The Territorial Court of the NWT was established on July 1, 1955 in Yellowknife. Justice Jack Sissons was the first resident Judge in the North. He lived in Yellowknife from 1955 to 1965 and travelled the Northern circuit at that time. He is well remembered by his book “Judge of the Far North: The Memoirs of Jack Sissons”. In which he recounts interesting and challenging cases that he dealt with in his career in the North.

Justice William Morrow followed thereafter from 1960 to 1976. His legacy is remembered in his book “Northern Justice -The Memoirs of Mr. Justice William Morrow”.

Many of the carvings in the Sissons-Morrow collection are highlighted and explained in the books noted above and also in “Images of Justice” by Dorothy Harley Eber.

Lawyers and other students of Northern justice should be well-versed in and intrigued by the fascinating history of the Court in which we all work.

Justice B.A. Browne

**RESIDENT JUDGES OF NORTHWEST TERRITORIES AND NUNAVUT
SINCE 1955**

**JUDGES OF THE TERRITORIAL COURT OF THE NWT
(‘MAGISTRATES COURT’ UNTIL 1978)**

1971 - 1973	Judge Marc de Weerd
1971 - 1974	Judge Peter B. Parker
1976 – 1978	Judge James R. Slaven
1978 – 2003	Judge Frank G. Smith
1977 – 2003	Judge Robert W. Halifax
1978 – 1996	Judge Thomas Davis
1978 – 1982	Judge Peter P. Ayotte
1982 – 2005	Judge R. Michel Bourassa
1989 – Present	Chief Judge Brian A. Bruser
1987 – 1989	Judge Orval J. T. Troy
1990 – 1999	Judge Beverley A. Browne
2004 – Present	Judge Bernadette E. Schmaltz
2005 – Present	Judge Robert David Gorin

**JUDGES OF THE SUPREME COURT OF THE NWT
(‘TERRITORIAL COURT’ FROM JULY 1, 1955 UNTIL 1972)**

1955 – 1966	The Honourable Justice Jack Sissons
1966 – 1976	The Honourable Justice William George Morrow
1975 – 1981	The Honourable Justice Calvin Tallis
1981 – 1996	The Honourable Justice Marc de Weerd
1983 – 1988	The Honourable Justice T. D. Marshall
1988 – Present	The Honourable Justice J. Edward Richard
1991 – Present	The Honourable Justice John Z. Vertes
1995 – Present	The Honourable Justice Virginia A. Schuler
2006 – Present	The Honourable Justice Louise A.M. Charbonneau

JUDGES OF THE NUNAVUT COURT OF JUSTICE

1999 – Present	The Honourable Madam Justice B. A. Browne
1999 – Present	The Honourable Mr. Justice R. G. Kilpatrick
2002 – Present	The Honourable Mr. Justice E. D. Johnson

INTRODUCING THE NUNAVUT JUSTICE CENTRE

The Nunavut Justice Centre celebrated the grand opening on September 7, 2006. The grand opening was a spectacular Nunavut event. Approximately 150 people crowded into Court Room # 1 for the ceremony. The event was made special by the performance of Aqsarniit Iliannarvik Choir singing "O Canada" in three languages and the performance and drumming by Matthew Nuqingaq.

A number of special people attended the ceremony to help us celebrate:

The Honourable Ann Meekitjuk Hanson, Commissioner of Nunavut
The Honourable Paul Okalik, Premier of Nunavut and Minister of Justice
Donald Buckingham, Representing the Federal Minister of Justice
Madam Justice Constance D. Hunt, Court of Appeal of Nunavut
The Honourable Madam Justice Mary Hetherington
The Honourable Mr. Justice Ronald Veale
The Honourable Mr. Justice John Scanlan
The Honourable Mr. Justice Brian Burrows
Marie Christine, Federal Court of Canada (Registrar)
Francois Martin, Federal Court of Canada (Registrar)
JP's from all over Nunavut
Most of the Nunavut resident lawyers
Our well-dressed and hard-working court staff in their new seal skin trimmed robes

Although the grand opening was on September 7, 2006, the Court actually moved into the building in March and April 2006 and took the slow summer season to settle into the building. On April 21, 2006, a staff-only prayer and dedication ceremony, led by Rev. Mike Gardener, emphasized the "Spirit of Justice" as we began our work in the new building.

We were privileged to have the Sissons/Morrow Carving Collection on display in the courthouse during the fall. The history of the Northern courts is well-depicted in those beautiful carvings. We are grateful to the Northwest Territories Supreme Court for their loan of the collection to us to assist in our celebrations of the opening of the Nunavut Justice Centre.

All those working in and attending the new Justice Centre are grateful for the space, clean air and comfortable working environment. We look forward to many years of serving the public of Nunavut from the Nunavut Justice Centre.

On the following pages, you will find many photos from the event, including photos of the interior and exterior of the beautiful new courthouse.

Justice B.A. Browne



NUNAVUT JUSTICE CENTRE





COURTROOM # 1



LOBBY ON 1ST FLOOR



*LOOKING AT 1ST FLOOR LOBBY
FROM 2ND FLOOR BALCONY*



MEDIATION ROOM 2ND FLOOR

OPENING CEREMONY



Our three Nunavut resident Judges (center), joined by visiting Judges



Justice of the Peace Program



Nunavut Bar



Nunavut Court of Justice Staff

NUNAVUT COURT OF JUSTICE
COURT SERVICES DIVISION STAFF
(as of Dec. 31, 2006)

JUDICIARY STAFF

Nunavut Court of Justice Judges
Senior Judge

The Honourable Beverley A. Browne
The Honourable Robert G. Kilpatrick
The Honourable Earl D. Johnson

Judicial Assistants
Administrator Judicial Services
Judicial Administrative Assistant
Judicial Administrative Assistant

Cynthia Weir
Lisa Pollock
Jimmy Natsiapik

Senior Justice of the Peace
JP Program Facilitator

Alexina Kublu
Michele Ashby

Articling Student

Aaju Peter

Law Library
Librarian

Gary H. Pon

COURT SERVICES

Directorate
Director

Heather Daley

Maintenance Enforcement Program
Manager
Enforcement Officers

Charlene Johnson
Michele MacDonald *[on mat leave]*
Kalapik Korgak
Bill Hearn

Court Operations

Manager
Supervisor, Criminal Clerks
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer
Juridical Officer

Joe Kucharski
Melissa Hess
Leslie Akeeshoo
Harriet White
Laisa Kilabuk *[on mat leave]*
Rhoda Audla
Chris Kennedy
Justin Merkosak
Pacome Lloyd
Joe Juralak

Juridical Officer
Juridical Officer
Civil Registrar

Lily Maniapik
Samantha Barnes
Rose David

Deputy Registrar/Juridical Officer
Deputy Registrar/Interpreter
Deputy Registrar/Juridical Officer
Deputy Registrar/Juridical Officer

Lizzie Ryan
Marykulu MacMunn
Janine Budgell
Allasua Aningmiuk

Business Planning & Support

Manager
Manager Intern
Administrator, Quasi-Judicial Services
Finance Officer
Sheriff/Court Security Officer
Deputy Sheriff/Admin. Officer
Deputy Sheriff/Admin. Officer

Regilee Adla
Lucy Wilson
Mildred Hammarback
Jordan Kennedy
Derek Smith
Jamie Anililiak
Sam Gilhuly

Quasi-Judicial

Chief Coroner
Labour Standards Officer
Rental Officer

Tim Neily
Richard Gillis
Bill Riddell

Labour Standards Board

Executive Assistant

Elizabeth Sitland *[on mat leave]*
Denise Murphy

Summer Students

Meeka Tiglik
Amy Hughes
Naiomi Eegeesiak
Chris Ryan

GOODBYES

Marjorey Dwornick, Administrative Officer overseeing circuit travel administration and organizational support for the Nunavut Review Board, retired in December 2006 after more than 7 years with the Nunavut Court of Justice. Marjorey's years of dedicated service and her significant contribution to court administration are greatly appreciated.

OTHER STAFF DEPARTURES

Ainia Nooshoota, Jordan Bens, Jeannie Alainga, David Iou, Paul Sibley, Dawna Bilko, Qajaq Robinson, Louise Kilby, Saila Nooshoota and Matthew Angnakak left Court Services in 2006. We would like to extend our thanks and best wishes to each in their future endeavours.

In the year 2006, the Court Services Division continued to make it a priority to recruit and train Inuit staff and made good progress by hiring thirteen new Inuit employees to work as court clerks, judges' support staff, deputy sheriffs and summer students.

Increases in court sittings and caseload and the move into our new, larger facility

resulted in the need to increase staffing levels by approximately 20% in the Court Registry.

New procedures and systems were introduced for the administration of revenues and accounts receivables. These activities have resulted in significant improvements in customer service, accuracy and effectiveness.

Our Court staff is highly respected in Nunavut and they have achieved this respect through dedication and commitment, by working together as a team and by providing excellent customer service.

Heather Daley

DEPUTY JUDGES

In 2006 the Nunavut Court of Justice had to rely extensively on the use of Deputy Judges to assist with the work of the Court. Forty-one (41) weeks in 2006, Deputy Judges came to Nunavut to sit in Iqaluit: in various community non-jury circuits; for jury trials, civil matters, and other criminal matters. Some of these Deputies came to Nunavut several times over the course of the year. There were a further thirteen (13) weeks when Deputy Judges were booked but the matters were settled or adjourned.

The Nunavut Court of Justice would like to take this opportunity to extend our gratitude to the following Deputies who provided us with assistance in 2006:

The Hon. Mr. Justice Rene Foisy
The Hon. Mr. Justice John E. Scanlan
The Hon. Mr. Justice Nathan Nurgitz
The Hon. Madam Justice Brenda Keyser
The Hon. Mr. Justice Paul Belzil
The Hon. Mr. Justice Paul Chrumka
The Hon. Mr. Justice Scott Brooker
The Hon. Mr. Justice John Menzies
The Hon. Chief Justice Allan Wachowich
The Hon. Mr. Justice John Vertes
The Hon. Madam Justice Sheila Greckol
The Hon. Mr. Justice Arthur Lutz
The Hon. Mr. Justice Brian Burrows
The Hon. Mr. Justice Daniel Kennedy
The Hon. Mr. Justice Dan Ferguson
The Hon. Mr. Justice John Poupore
The Hon. Madam Justice Myra Bielby
The Hon. Mr. Justice David Gruchy
The Hon. Mr. Justice Eric Macklin

Cynthia Weir

NUNAVUT COURT OF JUSTICE - JUSTICE OF THE PEACE PROGRAM

JP's traveled from all over Nunavut to be part of the opening of the new Justice Centre in Iqaluit in September.

Our Iqaluit JP's are enjoying the luxury of being assigned to Courtroom #1 as the standard JP courtroom. A JP suite, located in the Judges' area, provides office space for Alexia Kublu, Senior JP, and Michelle Ashby, a part-time JP, who also assists with the JP program administration. In addition there is extra room available for the drop-in JP's. The JP suite is well used for meetings and a place to set up a computer and work during break times.

During 2006 a number of JP's were appointed:

Karen Yip	Sarah Killikitee
Geela Tigullaraq	Mehrun Forth
John Vander Velde	Manasie Oingonn
Edwin Evo	Rhoda Olayuk
Peter Alareak	Letia Obed

The Justice of the Peace Program has a total of 80 active JP's, 59 of whom are Inuktitut speakers while 71 are English speakers.

Training took place in Iqaluit in September 2006 for Senior JP's and JP's who are elders. This took place at the same time as the courthouse opening so they were able to attend the ceremony. In November of 2006 there was an orientation for beginner JP's in Iqaluit. We are attempting to organize regular regional "legal colleges" with JP's and court workers for future years. This will hopefully streamline training and ensure that the various parties involved in the justice system learn and develop their skills simultaneously so they can start various levels of Court when each of them are ready to take on those responsibilities.

We continue to work on the recruitment of new JP's and to increase the amount of court work done by JP's

JP Court in Iqaluit is always busy. There are about 8 show causes every week in addition to a regular JP Court every Friday. While JP Court is less regular in the communities, we are working to make it a regular event in those communities.

Another initiative that has met with much success is the introduction of JP Court immediately prior to the arrival of the Nunavut Court of Justice in some communities. JP Court presides over adjournments, setting trial dates, and summary conviction sentencings. The Nunavut Court then has more time to concentrate on more serious matters.

We will continue to work on the recruitment and ongoing training of new JP's, with the goal of increasing the amount of court work done by JP's. The JP Court is considered to be a community Court and has had success in living up to that description.

NUNAVUT COURT OF JUSTICE - CIVIL REGISTRY

The Civil Registry continues to be busy. 734 civil files were opened in 2006, which represents a 30% increase over the preceding year. Applications for Change of Name continue to be received – 160 were filed in 2006.

The move into the Nunavut Justice Centre represented a significant change in 2006. A lot of time and energy went into ensuring a smooth transition into the new building!

We said good-bye to a long-time employee, Saila Nooshoota, and have also welcomed Allasua Aningmiuq and Lizzie Ryan into the Registry.

Civil Chambers applications (for brief applications or motions) continue to be heard once a month in Iqaluit and are also heard on nearly every court circuit into the communities.

Telephone appearances continue to be very important. Changes have been made to this process – rather than the court clerk having to call all parties, conference calls are now set and counsel are asked to join the call just prior to the hearing.

We are looking forward to some legislative changes. We await implementation of the *Small Claims Act* as well as the *Family Abuse Intervention Act*. These are sure to bring some new challenges to the Civil Registry!

Rose David

NUNAVUT COURT OF JUSTICE - CRIMINAL COURT

The criminal courts were the busiest on record with 55 regular court circuits to communities outside Iqaluit. There are a number of serious criminal cases before the courts that are having an impact on the number of days of non-circuit court proceedings.

At the end of the calendar year 2006, there were 38 outstanding jury trials with 31 that have confirmed dates for trial and 7 that are awaiting trial dates. The average number of jury trials that have proceeded annually over the past five years is 5; only 2 trials proceeded as jury trials in 2006. For fiscal year 2007/08, we are anticipating between 3 to 7 major murder trials and that will have a major impact on staff, security and financial resources.

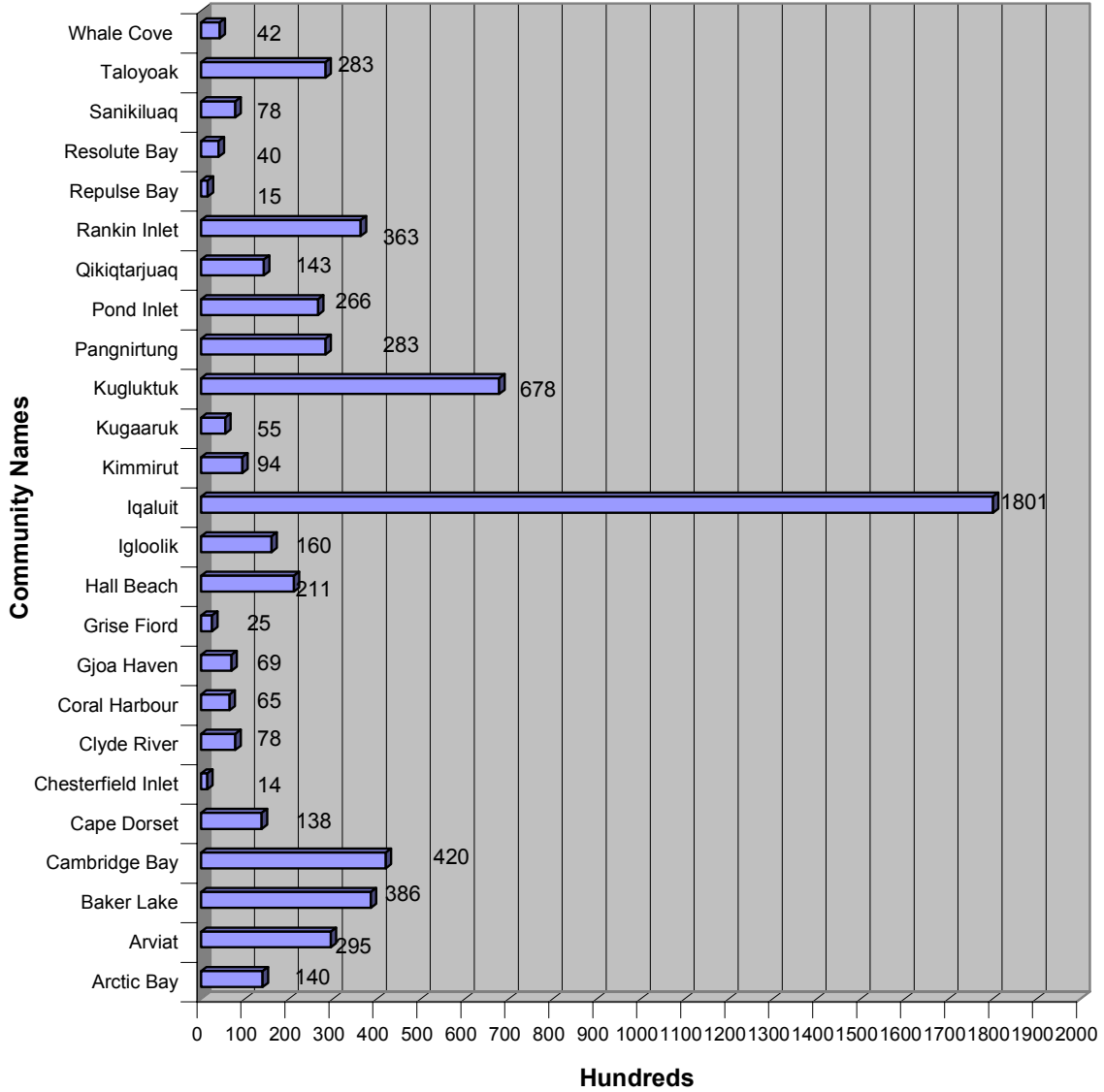
The communities in Nunavut are visited approximately three to six times per year, depending on the size of the community and the workload. Often two communities are covered in one week. This year the Court was on the road for a total of 71 weeks. This included regular court circuits, travelling for preliminary hearings, jury trials, judge alone trials and civil/family matters. The number of charges laid in each community is set out on the attached graph.

All sessions of the Nunavut Court of Justice and the JP Court are available in English and Inuktitut. We have a large group of interpreters/translators who provide excellent service to the Court in accessing elders, judges, communities, witnesses and the accused through the language challenges that we have in Nunavut. Elders sit in Courts in every community except Iqaluit. Interpreters are essential to allow elders to communicate with "other Court folks". We are always indebted to our interpreters/translators and elders for the professional service that we receive from them.

In April 2006 we moved Court Operations to the newly built Justice Centre in Iqaluit, with a larger court registry, addition of staff and mediation rooms and one additional courtroom (for a total of three). The challenge of scheduling in the new courthouse was overcome with the implementation of electronic calendars and enhanced trial co-ordination procedures. Our staffing increased by two with one Juridical Officer position being added in April 2006 and a newly created Travel Administrator position assigned to co-ordinate and book court and witness travel in December 2006.

Joe Kucharski

**Number of Charges in Each Community
from January 1, 2006 to December 31, 2006**



Here is a detailed graph that shows the number of charges in each community. There were a total of 6142 charges in 2006.

Denise Murphy

COURT OF APPEAL OF NUNAVUT

The Court of Appeal of Nunavut sat once in Iqaluit in May of 2006.

13 new appeals were filed during the year. 3 appeals were heard (1 criminal and 2 civil), which leaves 9 civil and 19 criminal matters outstanding.

The following judges sat on the Court of Appeal of Nunavut in May:

The Honourable Madam Justice C. D. Hunt

The Honourable Mr. Justice R. L. Berger

The Honourable Mr. Justice R. G. Kilpatrick

Rose David

LAW LIBRARY

The Law Library at the Nunavut Court of Justice exists primarily to provide for the legal information needs of the Court and the Department of Justice (DOJ) of the Government of Nunavut (GN). Library clients include the judiciary, courthouse staff, GN DOJ lawyers, other Nunavut lawyers, GN employees, other libraries, students, police officers, lawyers and law firms in other jurisdictions, and the general public.

In the early months of 2006, the librarian was busy planning and preparing for the major move into the new courthouse. As the new library space had been reconfigured, a wholesale weeding of the book collection took place to dispose of lesser-used materials. The actual move operation took over a month from late March to late April and entailed the loading and unloading of many bankers' boxes, with some of the boxes being used over a dozen times before falling apart. This labour-intensive staggered move of the books was necessary so that we could re-use all of the shelving from the former location. The shelves were emptied, dismantled, moved and re-established in their new locations in a planned fashion so that most of the boxes of books could be unloaded right onto their final shelf locations.

The new library space is brighter, more open and allows for a more consistent organization of the materials. As before, lawyers can have physical access to the library collection 24 hours a day, 7 days a week.

During 2006, the law librarian fulfilled over 330 requests for legal and reference information made by e-mail, by phone, in-person or via the web. Informal orientation tours were provided to new resident lawyers. The librarian also distributed written judgements of the court in a standardized electronic format to legal publishers, the local bar and media outlets. CD-ROM's containing Nunavut legislation and Court rules were generated and provided to prospective Nunavut bar admission applicants and other interested parties.

The librarian reviews, collects and organizes a variety of materials in print, electronic and internet formats to facilitate legal reference and research. Collection of materials will continue to support the daily activities of the Court and members of the local bar,

while strengthening areas such as northern justice, aboriginal law, resource law, civil law, and public-oriented self-help materials.

The law librarian continues to maintain the Court website. It can be accessed at (<http://www.nunavutcourtofjustice.ca> or <http://www.nucj.ca>), which provides an overview of programs under the Court Services Division of the Department of Justice. The site also delivers general information about the Court including court circuit schedules, practice directives, rules, forms and contact details.

Gary H. Pon

FAMILY SUPPORT OFFICE

Until April 1, 2006, the Family Support Office consisted of two programs – Maintenance Enforcement and Family Counseling/Mediation (Inuusirmut Aqquusiuqtiit). At that time the IA Mediation Program moved to the Community Justice Department, a newly-formed division within the Department of Justice. The Maintenance Enforcement Program remains within Court Services.

A Parenting After Separation Program was developed by the Family Support Office. The program is based on the aboriginal parenting program which was designed for British Columbia. Illustrations for the booklets were done by a local Iqaluit artist. A pilot program was planned to start in Iqaluit in the fall of 2006; however this has been delayed until the spring of 2007.

Charlene Johnson

MAINTENANCE ENFORCEMENT PROGRAM

The Maintenance Enforcement Program has close to 300 files. Approximately half of the files are registered for enforcement by other Canadian jurisdictions as the payors come to Nunavut to live and work.

The program implemented an automated system in May of 2006. This system will result in much more efficient processing of files. It also replaced a manual system of accounting.

Nunavut's *Maintenance Orders Enforcement Act* is outdated and enforcement mechanisms fall far behind other Canadian jurisdictions. Maintenance Enforcement Programs across Canada are working together to attempt to harmonize legislation. With the assistance of the Family, Children and Youth Section of the Federal Department of Justice, Nunavut started a project in December of 2006 to completely revamp *the Act*. This is a major step forward for Nunavut. A consultant was hired to conduct research and community consultations and to provide a report by the end of March, 2007. It is hoped that a new *Act* will be enacted early in 2008.

Charlene Johnson

MEDIATION

Mediation is the process of the future for Nunavut. By all accounts, Inuit traditional methods of social control are replicated in the mediation that is taught throughout southern Canada. Every effort must be made to make available this culturally relevant method of dispute resolution to the people involved in the Justice system. Alternatives to the Court process are a significant and well-funded part of most court systems across the country. Nunavut has made some significant strides in the area of mediation and dispute resolution as a pilot project.

INUUSIRMUT AQQUISIUQTIIT MEDIATION PROGRAM

This program is an innovative dispute resolution, counselling and information program that combines southern-based mediation techniques with traditional Inuit approaches to problem solving in order to deliver culturally relevant dispute resolution services to Inuit. In 2002 the communities of Cape Dorset and Kugluktuk were chosen for the implementation of this pilot project. The pilot program in Kugluktuk was closed in July 2005; however the Cape Dorset office remains in operation and is doing well.

A full-time person in the Iqaluit office supervises the community counsellors and provides counseling and mediation services to the residents of Iqaluit. She also provides telephone service to people in remote communities.

In March 2006 general counselling training was provided to the Cape Dorset and Iqaluit counsellors which enabled them to expand the counselling services offered to include other issues affecting families such as drug and alcohol abuse, domestic violence and suicide. They have also had violence screening training and are scheduled to take additional training in February 2007.

In December 2006 a new project coordinator was hired for the program. She will be facilitating the Parenting After Separation Program. She will also be seeking long-term funding for the continuation and development of the Mediation Program.

Charlene Johnson

RESTORATIVE JUSTICE

All of the communities in Nunavut have Justice Committees. In some of the communities, some criminal cases are referred to Justice Committees and Elders Committees. These committees use traditional Inuit processes in dealing with cases referred to them. There is ongoing opportunity for more referrals of court cases to the community committees. Lawyers have the responsibility for those referrals. Counsel, both Crown and Defense, must work closely with the committees and have confidence in their work if these important programs are to continue with success.

Justice B. A. Browne

SMALL CLAIMS MEDIATION

The Rules had been postponed once again, partially because of the need to have mediation available for small claims disputes. It is expected that the Small Claims Rules will be brought into force on April 1, 2007. Mediation is integral part of process developed for the resolution of small claims matters in Nunavut.

Justice B. A. Browne

YOUTH ADVISORY PANEL

Youth Advisory Panels are established in Iqaluit, Arviat, Cambridge Bay, Kugluktuk and Rankin Inlet. These panels sit with The Nunavut Court of Justice in their home community.

By sitting on the Youth Advisory Panel, students get to know how the *Youth Criminal Justice Act* works. The program is open to high school students who are completing grade ten through grade twelve. It was developed to give students the opportunity to participate within the justice system and to provide input on the type of sentencing given to offenders. The Youth Advisory Panels consider the issue of sentencing and make suggestions to the judge about a sentence. The judge always makes the final sentence.

Youth panels provide a hands-on prevention program for young people in Nunavut. The success of youth panels depends on the involvement of a committed high school teacher. Additionally, the Crown and Defense lawyers must support and believe in the program or the students will lose their interest if cases are not referred to them on a regular basis.

This is an important program for the Court to continue.

MENTAL HEALTH ISSUES AND THE COURT

Individuals suffering from mental health issues often arrive at the Court because there is a systemic lack of resources and organization around their care. The Court attempts to work cooperatively with health personnel and others on this important issue.

There have been a number of important developments in the area of mental health/justice over the past few years. There is still work to be done but it is worth recognizing the progress made.

Some of the successes in the mental health area are as follows:

- The Akausisarvik Psychiatric Group Home has made a significant difference to the lives of many Nunavummiut who have mental health issues. The Homeless Shelter has also been helpful in working with Akausisarvik and the Courts to provide some sense of structure for individuals suffering with mental illness.

- The Government of Nunavut over the past few years has implemented a system of hiring psychiatric nurses in many of Nunavut's communities to work regionally with clients to address ongoing mental health issues. These individuals have provided welcome relief and significant support to many.
- Dr. Bill Johnson, psychiatrist, has been hired by the Department of Health and Social Services to visit Iqaluit regularly and provide consultation services to the hospital. In conjunction with those services he is also available to do triage work for mental health assessments for the Court. Dr. Johnson sees justice clients regularly and provides reports when required.
- Dr. Phil Klassen, a forensic psychiatrist, travels to Nunavut regularly to carry out forensic assessments for fitness to stand trial and for criminal responsibility. Additionally he provides general psychiatric diagnoses and treatment proposals to assist with the ongoing care of the individual.
- Dr. Percy Wright, psychologist, has conducted a number of cognitive behavior assessments which have been useful to the Court and to the health care professionals in the community. He lives and works outside of Toronto and we are attempting to find a similar professional in western Canada that would be able assist us with these kinds of assessments. Assessments are forwarded, with the consent of the accused and counsel, to the health professionals in the clients' home community.

MENTAL HEALTH DIPLOMA PROGRAM

The mental health diploma program is a two-year program which commenced on January 2006. There are presently 8 students who will graduate in December 2007. The judiciary and staff of the Nunavut Court of Justice were integral players in the creation and development of the mental health program and continue to be involved on the steering committee. This program was created to assist all of the mental health professionals with their work within the communities and with the aftercare required for various clients.

The mental health program has now received multi-year funding and another group of students will enter the two-year program in January 2008.

Hopefully one of the graduates will be hired by the Court to assist with all of these issues.

Justice B. A. Browne

CONCLUSION

Nunavut is a work in progress. This year the most significant accomplishment was moving into a new courthouse. All who work in the Courts enjoy the space and atmosphere of a new building. There are many successful initiatives in the Court that attempt to improve Nunavummiut access to justice.

Without taking too much time to celebrate, the civil and criminal caseload in the Court is increasing steadily and significantly. Legal Aid has hired many new lawyers. More lawyers mean more work for the Court. The appointment of the 4th judge is essential to the continued positive growth of the Nunavut Court of Justice.

Justice Browne

April 26, 2007

RAPPORT ANNUEL 2006

Table des matières

Titre	Page
Dédicace.....	2
Juges résidents des T. N.-O. et du Nunavut.....	3
Présentation du Centre de justice du Nunavut.....	4 - 7
La Cour de justice du Nunavut:	
(A) Personnel de la division des services judiciaires.....	8 - 10
(B) Juges suppléants.....	11
(C) CJN – Programme des juges de paix.....	11 - 12
(D) CJN – Greffe civil.....	13
(E) CJN – Greffe criminel.....	13 - 15
(F) Cour d’appel du Nunavut.....	16
Bibliothèque de droit.....	16 - 17
Bureau du soutien à la famille.....	17
(A) Programme d’exécution des ordonnances alimentaires.....	18
(B) Médiation.....	18
(C) Programme de médiation Inuusirmut Aqqusiuqtiit.....	18
(D) Justice restauratrice.....	19
(E) Médiation aux petites créances.....	19
Comités consultatifs de jeunes.....	20
Programmes de santé mentale.....	20 - 21
Programme de diplôme en santé mentale.....	21
Conclusion.....	22

DÉDICACE

Ce rapport annuel est dédié à tous les anciens juges résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

A l'aube d'une nouvelle ère en ce moment de l'inauguration du Centre de justice du Nunavut, il est approprié de reconnaître et d'honorer notre histoire. L'histoire des Cours du Nord couvre des périodes intéressantes du développement du système judiciaire et de l'histoire de notre pays.

Une étude de la justice dans le Nord incluerait plusieurs des premiers procès criminels qui y ont eu lieu:

1917 - R. v. Sinnisiak and Uluksuk ("The Bloody Falls of the Coppermine" de McKay Jenkins) ("British Law and Arctic Men" de R. G. Moyles)

1920 - R. v. Nuqallaq "Arctic Justice" de Shelagh Grant)

1965 - R. v. Aiyoot and Shooyook (Vidéo de la CBC "The Executioners", disponible à la bibliothèque du Centre de justice du Nunavut)

La collection de sculptures Sissons-Morrow et les livres sur la vie des juges John Sissons et William Morrow nous donnent un aperçu de la créativité et du dévouement dont ont fait preuve les premiers juges de cette Frontière du Nord.

La Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest a vu le jour le 1^{er} juillet 1955 à Yellowknife. L'honorable juge Jack Sissons fut le premier juge résident du Nord. Il a habité Yellowknife de 1955 à 1965 et faisait à cette époque le circuit du Nord. On se souviendra de lui par son livre, "Judge of the Far North: The Memoirs of Jack Sissons", qui relate différentes causes difficiles et intéressantes de sa carrière dans le Nord.

L'honorable juge William Morrow a suivi, de 1960 à 1976. On se souviendra aussi de lui par son livre intitulé "Northern Justice -The Memoirs of Mr. Justice William Morrow".

Il est fait référence à plusieurs des sculptures de la collection Sissons-Morrow dans les livres mentionnés ci-dessus et elles y sont expliquées, ainsi que dans "Images of Justice" de Dorothy Harley Eber.

Les avocats et autres intervenants du système judiciaire du Nord devraient bien connaître et être curieux de la fascinante histoire de la Cour où nous oeuvrons tous.

Madame la juge B.A. Browne

**JUGES RÉSIDENTS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET DU NUNAVUT
(Depuis 1955)**

**JUGES DE LA COUR TERRITORIALE DES T. N.-O.
("COUR DES MAGISTRATS" JUSQU'EN 1978)**

1971 - 1973	Monsieur le juge Marc de Weerdt
1971 - 1974	Monsieur le juge Peter B. Parker
1976 – 1978	Monsieur le juge James R. Slaven
1978 – 2003	Monsieur le juge Frank G. Smith
1977 – 2003	Monsieur le juge Robert W. Halifax
1978 – 1996	Monsieur le juge Thomas Davis
1978 – 1982	Monsieur le juge Peter P. Ayotte
1982 – 2005	Monsieur le juge R. Michel Bourassa
Depuis 1989	Monsieur le juge en chef Brian A. Bruser
1987 – 1989	Monsieur le juge Orval J. T. Troy
1990 – 1999	Madame la juge Beverley A. Browne
Depuis 2004	Madame la juge Bernadette E. Schmaltz
Depuis 2005	Monsieur le juge Robert David Gorin

**JUGES DE LA COUR SUPRÊME DES T. N.-O.
("COUR TERRITORIALE" DU 1^{IER} JUILLET 1955 JUSQU'EN 1972)**

1955 – 1966	L'honorable juge Jack Sissons
1966 – 1976	L'honorable juge William George Morrow
1975 – 1981	L'honorable juge Calvin Tallis
1981 – 1996	L'honorable juge Marc de Weerdt
1983 – 1988	L'honorable juge T. D. Marshall
Depuis 1988	L'honorable juge Edward Richard
Depuis 1991	L'onorable juge John Z. Vertes
Depuis 1995	L'honorable juge Virginia A. Schuler
Depuis 2006	L'honorable juge Louise A.M. Charbonneau

JUGES DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

Depuis 1999	L'honorable juge B. A. Browne
Depuis 1999	L'honorable juge R. G. Kilpatrick
Depuis 2002	L'honorable juge E. D. Johnson

PRÉSENTATION DU CENTRE DE JUSTICE DU NUNAVUT

L'inauguration en grande pompe du Centre de justice du Nunavut a été célébrée le 7 septembre 2006. Ce fut l'occasion d'un spectaculaire événement au Nunavut. Environ 150 personnes se pressaient dans la salle d'audience numéro 1 pour la cérémonie. La chorale Aqsarniit Iliannarvik qui a chanté l'Ô Canada en trois langues ainsi que le spectacle et la prestation au tambour de Matthew Nuqingaq ont rendu l'occasion vraiment spéciale.

Un certain nombre de dignitaires étaient présents à la cérémonie pour célébrer l'événement avec nous:

L'honorable Ann Meekitjuk Hanson, Commissaire du Nunavut
L'honorable Paul Okalik, Premier ministre du Nunavut and Ministre de la justice
Donald Buckingham, représentant du Ministre fédéral de la justice
L'honorable juge Constance D. Hunt, de la Cour d'appel du Nunavut
L'honorable juge Mary Hetherington
L'honorable juge Ronald Veale
L'honorable juge John Scanlan
L'honorable juge Brian Burrows
Marie Christine, de la Cour fédérale du Canada (Registraire)
François Martin, de la Cour fédérale du Canada (Registraire)
Des juges de paix de partout au Nunavut
La plupart des avocats résidents du Nunavut
Les membres de notre diligent personnel du tribunal, revêtus de leurs nouvelles toges bordées de fourrure de phoque.

Bien que l'inauguration ait eu lieu le 7 septembre 2006, la Cour avait déjà emménagé dans l'édifice en mars et avril 2006 et a profité du rythme plus lent de la période estivale pour mieux s'y installer. Le 21 avril 2006, le révérend Mike Gardener a présidé une cérémonie de consécration et de prière réservée au personnel de la Cour. Il y a mis en lumière "l'esprit de Justice", en ce moment où nous commençons à travailler dans ces nouveaux lieux.

Nous avons eu le privilège de pouvoir exposer la collection de sculptures Sissons-Morrow au palais de justice au cours de l'automne. Ces magnifiques sculptures relatent bien l'histoire des Cours du Nord. Nous remercions la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest de nous avoir aimablement prêté cette collection pour nous aider à célébrer l'inauguration du Centre de justice du Nunavut.

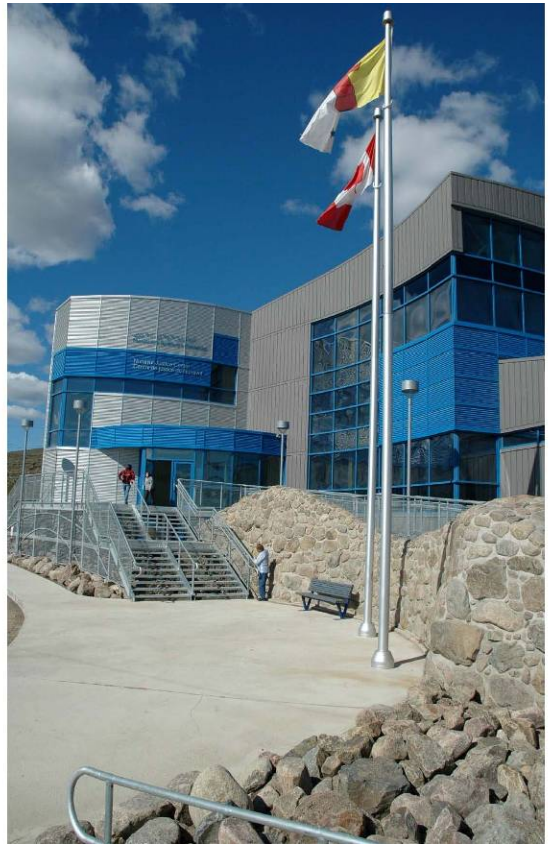
Nous tous qui travaillons au Centre de justice du Nunavut et ceux qui nous y rendent visite sommes heureux de l'espace, de l'air pur et du milieu de travail agréable qu'on y retrouve. Nous espérons servir la population du Nunavut au Centre de justice du Nunavut pendant de nombreuses années.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez plusieurs photos de l'événement, ainsi que des photos de l'intérieur et de l'extérieur de notre magnifique nouveau palais de justice.

Madame la juge B.A. Browne

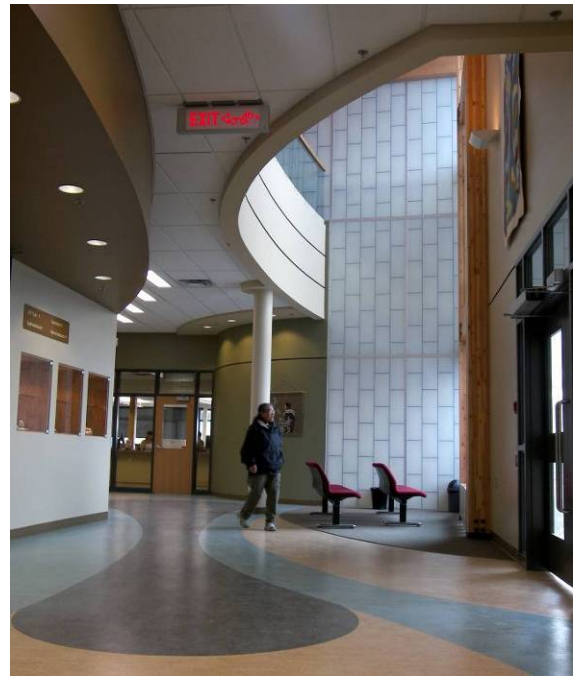


LE CENTRE DE JUSTICE DU NUNAVUT





LA SALLE D'AUDIENCE #1



LE FOYER AU REZ-DE-CHAUSSEE



*LA VUE DU FOYER AU
ETAGEREZ-DE-CHAUSSEE
DU BALCON DU PREMIER ETAGE*



LA SALLE DE MEDIATION AU PREMIER

CEREMONIE D'OUVERTURE



Nos trois juges résidents du Nunavut en compagnie de juges en visite



Le programme des Juges de paix



Le Barreau du Nunavut



Le personnel de la Cour de justice du Nunavut

LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

**PERSONNEL DE LA DIVISION DES SERVICES JUDICIAIRES
(en date du 31 décembre 2006)**

PERSONNEL JUDICIAIRE

Juges de la Cour de justice du Nunavut	
Juge principale	L'honorable juge Beverley A. Browne L'honorable juge Robert G. Kilpatrick L'honorable juge Earl D. Johnson
Adjoints judiciaires	
Gestionnaire, services de soutien judiciaire	Cynthia Weir
Adjointe administrative judiciaire	Lisa Pollock
Adjoint administratif judiciaire	Jimmy Natsiapik
Juge de paix principale	Alexina Kublu
Facilitatrice, programme des juges de paix	Michele Ashby
Étudiant en stage de cléricature	Aaju Peter
Bibliothèque de droit	
Bibliothécaire	Gary H. Pon

SERVICES JUDICIAIRES

Direction	
Directrice	Heather Daley
Programme d'exécution des ordonnances alimentaires	
Gestionnaire	Charlene Johnson
Agents d'exécution des ordonnances alimentaires	Michele MacDonald [<i>en congé de maternité</i>] Kalapik Korgak Bill Hearn
Services aux tribunaux	

Gestionnaire	Joe Kucharski
Superviseure, greffiers aux affaires criminelles	
Agente juridique	Melissa Hess
Agente juridique	Leslie Akeeshoo
Agente juridique	Harriet White
	Laisa Kilabuk [<i>en congé de maternité</i>]
Agente juridique	Rhoda Audla
Agent juridique	Chris Kennedy
Agent juridique	Justin Merkosak
Agent juridique	Pacome Lloyd
Agent juridique	Joe Juralak
Agente juridique	Lily Maniapik
Agente juridique	Samantha Barnes
Greffière, greffe civil	Rose David
Greffière adjointe/agente juridique	Lizzie Ryan
Greffière adjointe/interprète	Marykulu MacMunn
Greffière adjointe/agente juridique	Janine Budgell
Greffière adjointe/agente juridique	Allasua Aningmiuk

Planification et soutien des activités

Gestionnaire	Regilee Adla
Gestionnaire stagiaire	Lucy Wilson
Administratrice, services quasi judiciaires	
Agent des finances	Mildred Hammarback
Shérif/agent de sécurité de la cour	Jordan Kennedy
Shérif adjoint/agent administratif	Derek Smith
Shérif adjoint/agent administratif	Jamie Anilliliak
	Sam Gilhuly

Services quasi judiciaires

Coroner en chef	Tim Neily
Agent des services à la main-d'oeuvre	
Agent de location	Richard Gillis
	Bill Riddell

Bureau des services à la main-d'oeuvre

Adjointe executive	Elizabeth Sitland [<i>en congé de maternité</i>]
	Denise Murphy

Stagiaires d'été

Meeka Tiglik
Amy Hughes
Naiomi Eegeesiak
Chris Ryan

AU REVOIR

Marjorey Dwornick, agente d'administration responsable de la gestion des voyages en circuit et de l'appui organisationnel à la Commission de révision du Nunavut a pris sa retraite en décembre 2006 après plus de sept ans de travail à la Cour de justice du Nunavut. Nous avons grandement apprécié son dévouement au cours de ces années et son importante contribution à l'administration de la cour.

AUTRES DEPARTS

Ainia Nooshoota, Jordan Bens, Jeannie Alainga, David Iou, Paul Sibley, Dawna Bilko, Qajaq Robinson, Louise Kilby, Saila Nooshoota and Matthew Angnakak ont quitté les services de soutien aux tribunaux au cours de l'année 2006. Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance dans leurs projets d'avenir.

En 2006, la division des services aux tribunaux a continué à faire de l'embauche et de la formation d'employés inuit une priorité. Des progrès ont été accomplis: treize nouveaux employés inuit ont été embauchés à titre de greffiers, de membres du personnel de soutien pour les juges, de shérifs adjoints et d'étudiants pour la période estivale.

L'augmentation du nombre d'audiences et du nombre de causes ainsi que le déménagement de la Cour dans de nouveaux locaux plus vastes ont nécessité une augmentation d'environ 20% du nombre d'employés au greffe de la cour.

De nouvelles procédures et de nouveaux systèmes ont été implantés dans le domaine de la gestion des revenus et des comptes à percevoir. Ces mesures ont résulté en une amélioration sensible dans le service à la clientèle ainsi que dans la précision et l'efficacité.

Le personnel de la cour s'est mérité le respect de tous au Nunavut et il s'est mérité ce respect grâce à son dévouement, à son engagement, à son travail d'équipe et à son excellent service à la clientèle.

Heather Daley

JUGES SUPPLÉANTS

En 2006, la Cour de justice du Nunavut a dû à maintes reprises avoir recours aux services de juges suppléants pour l'aider à accomplir son travail. Pendant quarante et une semaines en 2006, des juges suppléants sont venus siéger au Nunavut, à Iqaluit ou en circuit sans jury dans diverses collectivités; dans des procès avec jury, des causes civiles, des causes criminelles. Certains de ces juges suppléants sont revenus plusieurs fois au cours de l'année. Il y a eu treize autres semaines pour lesquelles les services d'un juge suppléant avaient été retenus, mais où les causes ont été réglées ou ajournées.

La Cour de justice du Nunavut aimerait exprimer sa gratitude aux juges suppléants qui sont venus nous prêter main forte en 2006:

L'honorable juge René Foisy
L'honorable juge John E. Scanlan
L'honorable juge Nathan Nurgitz
L'honorable juge Brenda Keyser
L'honorable juge Paul Belzil
L'honorable juge Paul Chrumka
L'honorable juge Scott Brooker
L'honorable juge John Menzies
L'honorable juge Allan Wachowich
L'honorable juge John Vertes
L'honorable juge Sheila Greckol
L'honorable juge Arthur Lutz
L'honorable juge Brian Burrows
L'honorable juge Daniel Kennedy
L'honorable juge Dan Ferguson
L'honorable juge John Poupore
L'honorable juge Myra Bielby
L'honorable juge David Gruchy
L'honorable juge Eric Macklin

Cynthia Weir

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT – PROGRAMME DES JUGES DE PAIX

Des juges de paix se sont déplacés de partout au Nunavut pour participer à l'inauguration du nouveau Centre de justice à Iqaluit en septembre.

Les juges de paix d'Iqaluit ont le plaisir de siéger à la salle d'audience numéro1 qui est assignée de façon régulière à la Cour de la paix. Un espace situé près des bureaux des juges leur est aussi réservé. Cet espace comprend un bureau pour la juge de paix principale, Alexina Kublu et pour Michelle Ashby, juge de paix à temps partiel, qui participe aussi à l'administration du programme des juges de paix. Il y a de plus un endroit dont peuvent disposer les juges de paix qui ne sont que de passage. L'espace qui leur est réservé est fort utilisé, soit pour y tenir des réunions ou encore pour y installer un ordinateur et y travailler pendant les périodes de pause.

En 2006, un certain nombre de juges de paix ont été nommés. Il s'agit de:

Karen Yip	Sarah Killikitee
Geela Tigullaraq	Mehrun Forth
John Vander Velde	Manasie Oingonn
Edwin Evo	Rhoda Olayuk
Peter Alareak	Letia Obed

Le programme des juges de paix compte 80 juges de paix actifs, dont 59 qui parlent inuktitut et 71 qui parlent anglais.

Une session de formation a été offerte en septembre 2006 à l'intention des juges de paix principaux et des juges de paix qui sont des aînés. La session a eu lieu au moment de l'inauguration du palais de justice afin de leur permettre d'assister à la cérémonie. En novembre 2006, c'est une session d'orientation à l'intention des nouveaux juges de paix qui a été présentée à Iqaluit. Nous tentons d'organiser des "collèges judiciaires" en région qui auraient lieu de façon régulière au cours des prochaines années. Ils seraient destinés aux juges de paix et aux autres membres du personnel de la cour. De cette façon, la formation serait simplifiée et les différents intervenants impliqués dans le système judiciaire acquièreraient et développeraient leurs compétences de façon simultanée. Ils seraient de la sorte en mesure de mettre sur pied différents niveaux de Cour au fur et à mesure que chacun d'entre eux serait prêt à assumer ses responsabilités.

Nous continuons nos efforts de recrutement de juges de paix et nos tentatives d'augmenter la quantité du travail judiciaire effectué par ceux-ci.

La Cour des juges de paix d'Iqaluit est toujours occupée. Il s'y tient en moyenne huit audiences de justification par semaine, et ce en plus de la session régulière de la Cour de la paix le vendredi. Même si la Cour de la paix ne siège pas de façon aussi régulière en région, nous travaillons à en faire un événement régulier dans les collectivités.

Une autre initiative qui a connu un grand succès a été de faire immédiatement précéder l'arrivée de la Cour de justice du Nunavut dans certaines collectivités d'une session de la Cour de la paix, qui peut s'occuper des ajournements, de la détermination de dates de procès et des sentences pour les causes de condamnation par procédure sommaire. La Cour du Nunavut a de la sorte plus de temps à consacrer aux affaires plus graves.

Nous allons poursuivre nos tentatives de recrutement et de formation continue de nouveaux juges de paix, dans le but d'augmenter la somme de travail judiciaire qu'ils accomplissent. La Cour de la paix se doit d'être une Cour de la collectivité et elle a réussi à remplir ce rôle.

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT – GREFFE CIVIL

Le greffe civil continue d'être occupé. 734 dossiers civils ont été ouverts en 2006, ce qui constitue une augmentation de 30% relativement à l'année précédente. Nous continuons à recevoir des requêtes de changement de nom. 160 de ces requêtes ont été déposées en 2006.

Le déménagement au Centre de justice du Nunavut a été un grand changement en 2006. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie afin que la transition se fasse de façon harmonieuse de l'ancien au nouvel édifice!

Nous avons fait nos adieux à une employée de longue date, Saila Nooshoota et nous avons accueilli deux nouveaux membres du greffe, Allasua Aningmiuq et Lizzie Ryan.

Les requêtes d'audiences civiles en cabinet (pour les requêtes ou les motions brèves) continuent à être entendues une fois par mois à Iqaluit et presque chaque fois que la Cour se rend en circuit dans les collectivités.

Les comparutions par voie téléphonique continuent à avoir une grande importance. Certains changements ont été apportés au processus: le greffier n'a pas à appeler toutes les parties en cause. On initie plutôt un appel-conférence auquel se joint l'avocat tout juste avant le début de l'audience.

Nous attendons impatiemment certains changements législatifs. L'adoption de la *Loi sur les petites créances* et de la *Loi sur l'intervention en milieu familial abusif* vont certainement présenter de nouveaux défis au greffe civil!

Rose David

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT – COUR CRIMINELLE

Les tribunaux criminels n'ont jamais été aussi occupés que cette année: 55 circuits réguliers de la Cour ont eu lieu dans les collectivités hors d'Iqaluit. Il y a plusieurs causes criminelles graves en instance dont l'impact est considérable sur le nombre de jours de procédures judiciaires hors circuit.

À la fin de l'année 2006, il y avait en attente 38 procès avec jury, dont 31 pour lesquels la date est déjà déterminée et 7 pour lesquels elle ne l'est pas encore. Le nombre de procès avec jury qui ont eu lieu au cours des cinq dernières années est en moyenne de cinq par année; il n'y en a eu que 2 en 2006. Pour l'année financière 2007-2008, nous nous attendons à ce que de 3 à 7 importants procès pour meurtre aient lieu, ce qui aura un impact marqué sur le personnel, la sécurité et les ressources financières.

La Cour se rend approximativement de trois à six fois par année dans les collectivités du Nunavut, selon l'importance de la collectivité et la quantité de travail à y accomplir. Il arrive souvent qu'on visite deux collectivités dans la même semaine. Cette année, la

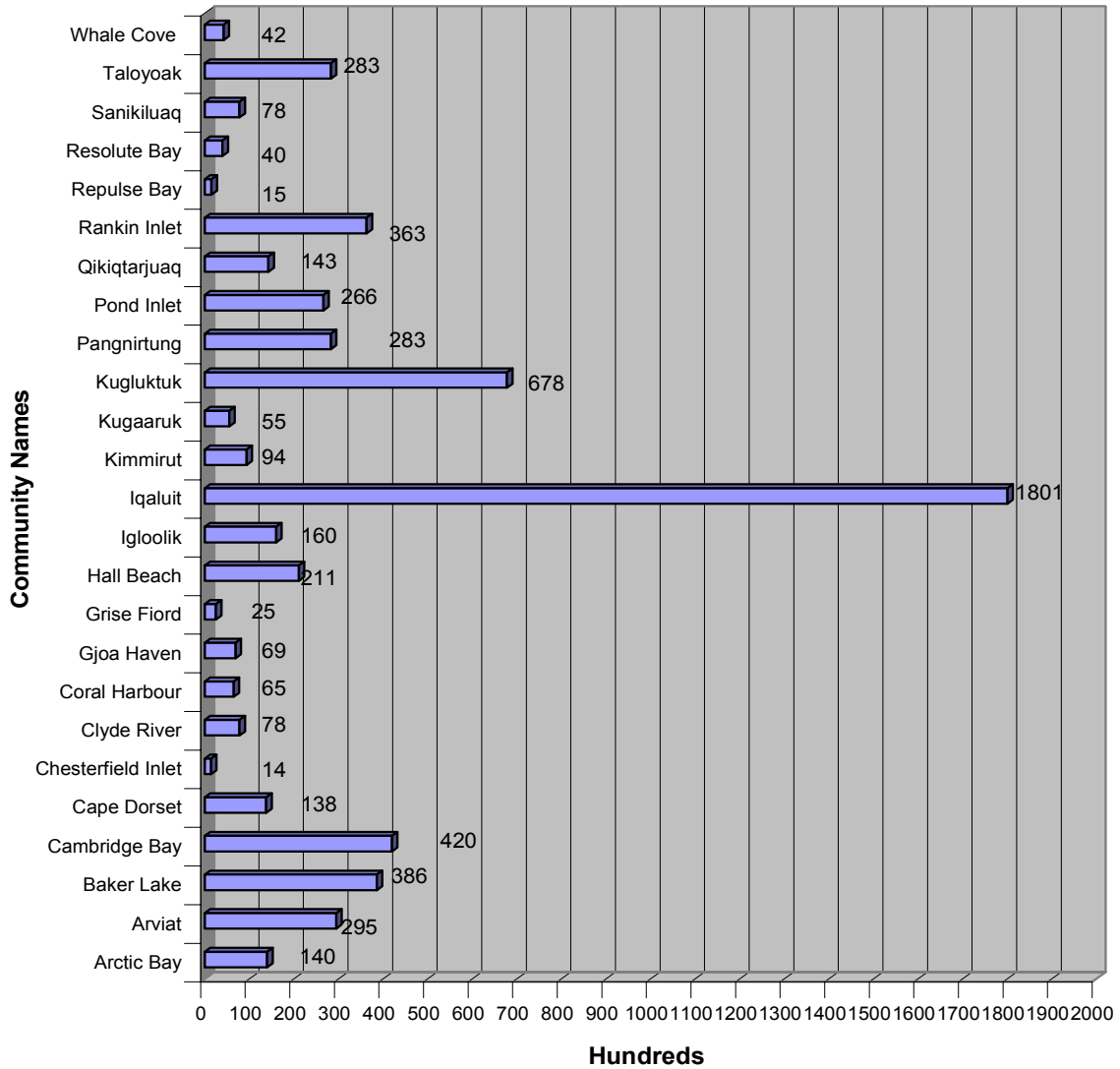
Cour a voyagé en tout 71 semaines, ce qui inclut les circuits réguliers de la cour, des voyages pour enquêtes préliminaires, des procès avec jury, des procès devant un juge seul ainsi que des causes civiles et familiales.

Toutes les sessions de la Cour de justice du Nunavut et de la Cour des juges de paix sont disponibles en anglais et en inuktitut. Nous disposons d'un grand nombre d'interprètes/traducteurs qui fournissent aux tribunaux un excellent service lors des multiples occasions qui présentent un défi du point de vue linguistique, qu'il s'agisse de communication entre les juges, les aînés, la collectivité, les témoins ou les accusés. Des aînés siègent en cour dans toutes les collectivités, sauf à Iqaluit. Les interprètes sont indispensables pour permettre à ces aînés de communiquer avec les autres membres du tribunal. Nous avons une grande dette de reconnaissance envers nos interprètes/traducteurs et envers les aînés pour les services professionnels qu'ils nous fournissent.

En avril 2006, les services aux tribunaux se sont installés dans le Centre de justice du Nunavut nouvellement construit. Le greffe y est plus spacieux, nous y disposons de plus de personnel, il s'y trouve une salle de médiation et trois salles d'audience au lieu de deux. Le défi que présentait l'organisation de l'horaire du nouveau palais de justice a été résolu par l'implantation de calendriers électroniques et de procédures améliorées en ce qui a trait à la coordination des procès. Le nombre de membres du personnel a été augmenté de deux, incluant l'ajout d'un poste d'agent juridique en avril 2006 et la création en décembre 2006 d'un poste d'administrateur des voyages, dont les tâches sont de coordonner les déplacements du tribunal et des témoins et de faire les réservations à cet effet.

Joe Kucharski

**Number of Charges in Each Community
from January 1, 2006 to December 31, 2006**



Voici le tableau détaillé du nombre de dossiers ouverts dans chaque collectivité. En tout, 6142 dossiers ont été ouverts en 2006.

Denise Murphy

LA COUR D'APPEL DU NUNAVUT

La Cour d'appel du Nunavut a siégé à Iqaluit une fois, en mai 2006.

13 nouveaux appels ont été déposés au cours de l'année. Trois appels ont été entendus (un de nature criminelle et deux de nature civile), ce qui laisse 9 causes civiles et 19 causes criminelles en suspens.

Les juges suivants ont siégé à la Cour d'appel en mai:

L'honorable juge C.D. Hunt
L'honorable juge R.L. Berger
L'honorable juge R.G. Kilpatrick

Rose David

LA BIBLIOTHEQUE DE DROIT

La bibliothèque de droit de la Cour de justice du Nunavut existe d'abord et avant tout pour satisfaire les besoins de renseignements juridiques de la Cour et du Ministère de la justice du gouvernement du Nunavut. Les usagers de la bibliothèque incluent les membres du personnel judiciaire, le personnel de la cour, les avocats du Ministère de la justice du gouvernement du Nunavut, les autres avocats du Nunavut, les employés du gouvernement du Nunavut, d'autres bibliothèques, des étudiants, des agents de police, des avocats et cabinets d'avocats d'autres juridictions et le public en général.

Au cours des premiers mois de l'année 2006, le bibliothécaire s'est occupé de la planification et de la préparation du grand déménagement de la bibliothèque au nouveau palais de justice. Comme l'espace réservé à la bibliothèque différait de celui qu'elle occupait auparavant, un grand tri a dû être fait de la collection de livres pour se défaire du matériel moins souvent utilisé. Le déménagement lui-même s'est effectué sur une période de plus d'un mois, de la fin mars à la fin avril, et a nécessité le chargement et le déchargement de plusieurs boîtes solides, réutilisées parfois jusqu'à plus d'une douzaine de fois avant de tomber en pièces. Ce déménagement, qui a demandé beaucoup de travail, a dû se faire par étapes pour permettre la réutilisation de toutes les étagères de nos anciens locaux. Elles ont été vidées, démontées, déménagées et réinstallées dans la nouvelle bibliothèque de façon planifiée, de sorte que les livres puissent être dès le début placés là où ils devaient aller de façon permanente sur les rayons.

La nouvelle bibliothèque jouit d'un meilleur éclairage naturel, est plus ouvert et permet une organisation plus ordonnée du matériel. Comme auparavant, les avocats peuvent y avoir physiquement accès à la collection de la bibliothèque 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Au cours de l'année 2006, le bibliothécaire de la bibliothèque de droit a donné suite à 330 requêtes de références ou de renseignements juridiques faites par courriel, par téléphone, en personne ou par l'internet. Des visites guidées informelles ont été offertes aux nouveaux avocats résidents. Le bibliothécaire a aussi distribué des jugements écrits des tribunaux en format informatique standardisé à des éditeurs juridiques, au barreau local et aux médias. Des cd-rom contenant les lois du Nunavut et les règlements de la Cour ont été produits et fournis aux candidats au barreau du Nunavut à d'autres intéressés.

Le bibliothécaire lit, collige et organise une gamme de matériel en format imprimé, électronique ou disponible à l'internet dans le but de faciliter la recherche et les références juridiques. Cette collecte de matériel continuera à fournir appui aux activités quotidiennes des tribunaux et aux membres du barreau local, tout en renforçant la justice dans le Nord, le droit autochtone, les ressources juridiques, le droit civil et le matériel d'auto-assistance destiné au public.

Le bibliothécaire de la bibliothèque de droit continue à maintenir à jour le site web de la Cour, qui se trouve à <http://www.nunavutcourtofjustice.ca> ou à <http://www.nucj.ca>. Le site présente un aperçu des programmes sous la rubrique Division des services judiciaires du Ministère de la justice du Nunavut. Le site offre aussi des renseignements généraux au sujet de la Cour, incluant le calendrier des circuits, les directives de pratique, les règlements, les formulaires et les renseignements sur les personnes-ressources.

Gary H. Pon

BUREAU DU SOUTIEN A LA FAMILLE

Jusqu'au 1^{er} avril 2006, le bureau du soutien à la famille était formé de deux programmes: l'exécution des ordonnances alimentaires et le counselling familial/médiation (Inuusirmut Aqqusiuqtiit). À cette date, le programme de médiation IA a été transféré à la direction de la justice communautaire, une toute nouvelle division du Ministère de la justice. Le programme d'exécution des ordonnances alimentaires reste au sein des services judiciaires.

Un programme d'éducation des enfants destiné aux parents après une séparation a été élaboré par le bureau du soutien à la famille. Le programme est basé sur le programme autochtone d'éducation des enfants élaboré pour la Colombie-Britannique. Les illustrations du cahier ont été réalisées par un artiste inuit local. Un projet-pilote devait débiter à Iqaluit à l'automne 2006, mais il a été remis au printemps 2007.

Charlene Johnson

LE PROGRAMME D'EXECUTION DES ORDONNANCES ALIMENTAIRES

Le programme d'exécution des ordonnances alimentaires compte près de 300 dossiers. Environ la moitié des dossiers sont enregistrés pour exécution par d'autres juridictions canadiennes lorsque le débiteur vient vivre et travailler au Nunavut.

Un système automatisé a été mis en oeuvre au programme en mai 2006. Ce système fera en sorte que les dossiers soient traités beaucoup plus efficacement. Il a aussi remplacé un système manuel de comptabilité.

La *Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires* du Nunavut est désuète et ses mécanismes d'exécution sont loin d'être au niveau de ceux d'autres juridictions au Canada. Les différents programmes d'exécution des ordonnances alimentaires du Canada travaillent à tenter d'harmoniser les lois. Avec l'aide de la section de la famille, de l'enfance et de la jeunesse du Ministère fédéral de la justice, le Nunavut a mis sur pied en décembre 2006 un projet de complet renouvellement de la *Loi*. C'est un important pas vers l'avant pour le Nunavut. Un consultant a été embauché pour effectuer des recherches et des consultations auprès de la population. Il doit déposer son rapport à la fin du mois de mars 2007. Nous espérons qu'une nouvelle *Loi* entrera en vigueur au début de l'année 2008.

LA MEDIATION

La médiation représente le processus de l'avenir pour le Nunavut . Il est évident que les méthodes inuit traditionnelles de contrôle social se retrouvent dans la médiation qui est enseignée partout dans le sud du Canada. Tous les efforts doivent être faits pour mettre à la disposition des personnes impliquées dans le système judiciaire cette méthode de résolution de conflit si pertinente à la culture d'ici. Les alternatives au processus judiciaire sont une importante partie des systèmes judiciaires partout au Canada, et ces initiatives reçoivent un financement généreux. Dans le cadre d'un projet-pilote, le Nunavut a accompli des progrès importants dans le domaine de la médiation et de la résolution de conflit.

LE PROGRAMME DE MEDIATION INUUSIRMUT AQQUSIUQTII

Cet innovatif programme en est un de résolution de conflit, de counselling et d'information qui combine les techniques de médiation employées dans le sud et les approches inuit traditionnelles à la solution de problème dans le but de fournir aux Inuit un système de résolution de conflit qui soit pertinent du point de vue culturel. En 2002, les collectivités de Cape Dorset et de Kugluktut ont été choisies pour l'implantation de ce projet-pilote. Le projet-pilote a pris fin à Kugluktut en juillet 2005; par contre, celui de Cape Dorset se poursuit avec de bons résultats.

Une employée à plein temps du bureau d'Iqaluit supervise les conseillers travaillant dans les collectivités et offre des services de counselling et de médiation aux résidents d'Iqaluit. Elle fournit aussi des services par téléphone aux résidents des collectivités éloignées.

En mars 2006, les conseillers de Cape Dorset et d'Iqaluit ont reçu une formation générale en counselling, ce qui leur permet d'étendre les services de counselling qu'ils offrent pour inclure d'autres questions qui affectent les familles, telles que l'abus de drogues ou d'alcool, la violence conjugale et le suicide. Ils ont aussi reçu une formation dans le domaine de la détection de la violence et doivent recevoir une formation supplémentaire en février 2007.

En décembre 2006, une nouvelle coordonatrice de projet a été embauchée pour le programme. Elle doit gérer le programme d'éducation des enfants destiné aux parents après une séparation. Elle va aussi avoir la responsabilité d'obtenir un financement à long terme pour la poursuite et le développement du programme de médiation.

Charlene Johnson

LA JUSTICE RESTAURATRICE

Toutes les collectivités du Nunavut ont un Comité de justice. Dans quelques collectivités, certaines causes criminelles sont référées aux Comités de justice et aux Comités des aînés. Ces comités utilisent les processus inuit traditionnels pour traiter les causes qui leur sont référées. La possibilité de référer certaines causes de la Cour aux comités des collectivités continue à exister. Les avocats doivent se charger de référer ces causes. Tant les procureurs de la Couronne que les avocats de la défense doivent travailler en étroite collaboration avec les comités et faire confiance au travail qu'ils accomplissent pour permettre à ces importants programmes de continuer à connaître le succès.

Madame la juge B.A. Browne

LA MEDIATION AUX PETITES CREANCES

Les règlements ont été reportés une fois de plus, en partie en raison de la nécessité que le processus de médiation soit disponible pour les conflits au sujet de petites créances. Nous nous attendons à ce que les règlements entrent en vigueur le 1^{er} avril 2007. La médiation fait partie intégrante du processus élaboré pour la résolution des causes de petites créances au Nunavut.

Madame la juge B.A. Browne

LES COMITES CONSULTATIFS DE JEUNES

Il y a des Comités consultatifs de jeunes à Iqaluit, Arviat, Cambridge Bay, Kugluktuk et Rankin Inlet. Ces comités siègent avec la Cour de justice du Nunavut dans leur collectivités respectives.

En siégeant au Comité consultatif de jeunes, les étudiants apprennent comment fonctionne la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Le programme est offert aux étudiants du secondaire, de la dixième à la douzième année. Le programme a été mis sur pied pour donner aux étudiants l'occasion de participer au système judiciaire et de faire valoir leur point de vue sur le type de sentence à imposer aux contrevenants. Le Comité consultatif de jeunes se penche sur la question de la sentence et fait des recommandations à ce propos au juge. La décision finale quant à la sentence revient cependant toujours au juge.

Les Comités consultatifs de jeunes fournissent un programme de prévention concret aux jeunes du Nunavut. Le succès de ces comités consultatifs repose essentiellement de l'implication d'un professeur d'école secondaire dévoué. De plus, tant les avocats de la Couronne que ceux de la défense doivent appuyer ce programme et y croire, sinon les étudiants s'en désintéresseront si des causes ne leur sont pas référées régulièrement.

Il est important que ce programme de la Cour se poursuive.

LA SANTÉ MENTALE ET LES TRIBUNAUX

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale se retrouvent souvent devant les tribunaux à cause d'une pénurie systémique de ressources et d'organisation pour les soins dont ils ont besoin. Sur cette importante question, les tribunaux tentent de travailler de façon coopérative avec le personnel du domaine de la santé et d'autres intervenants.

Voici certains des succès que nous avons connus dans le domaine de la santé mentale:

- Le foyer d'accueil psychiatrique Akausisarvik a eu un impact marqué sur la vie de plusieurs Nunavummiut souffrant de problèmes de santé mentale. Le refuge pour les sans-abri a aussi aidé Akausisarvik et les tribunaux à établir un sentiment de structure chez les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.
- Au cours des dernières années, le gouvernement du Nunavut a instauré un système pour l'embauche d'infirmières spécialisées en psychiatrie dans plusieurs des collectivités du Nunavut, qui travaillent sur les lieux auprès de clients souffrant de problèmes continus de santé mentale. Ces intervenants ont fourni un soulagement grandement souhaité et un appui important à beaucoup de personnes.

- Le Dr. Bill Johnson, psychiatre, a été embauché par le Ministère de la santé et des services sociaux. Il se rend à Iqaluit de façon régulière et fournit des services de consultation à l'hôpital. De plus, il est chargé du triage pour les évaluations psychiatriques demandées par les tribunaux. Le Dr. Johnson rencontre régulièrement des clients pour les tribunaux et fournit des rapports sur demande.
- Le Dr. Phil Klassen, psychiatre spécialisé en criminalistique, se rend régulièrement au Nunavut pour effectuer des évaluations médico-légales quant à l'aptitude d'un accusé à subir son procès et à sa responsabilité criminelle. De plus, il établit des diagnostics psychiatrique de nature générale et des propositions de traitement de soins continus pour le patient.
- Le Dr. Percy Wright, psychologue, a effectué plusieurs évaluations de comportement cognitif qui ont été utiles aux tribunaux et aux intervenants du système de santé dans la collectivité. Il habite et travaille à l'extérieur de Toronto et nous sommes à la recherche d'un professionnel de la santé du même type dans l'ouest du Canada, qui serait en mesure de nous aider pour ce genre d'évaluation. Avec le consentement des accusés et de leurs avocats, les évaluations sont envoyées aux travailleurs du domaine de la santé dans les collectivités respectives des clients.

LE PROGRAMME DE DIPLOME EN SANTE MENTALE

Le programme de diplôme en santé mentale dure deux ans. Il est offert depuis janvier 2006. À l'heure actuelle, 8 étudiants y sont inscrits et ils obtiendront leur diplôme en décembre 2007. Le personnel judiciaire ainsi que les membres du personnel de la Cour de justice du Nunavut ont été des membres à part entière de la création et de l'élaboration du programme de santé mentale et continuent à s'impliquer dans son comité de direction. Le programme a été créé pour aider tous les professionnels du domaine de la santé mentale dans leur travail dans les collectivités et de ce qui a trait aux soins post-traitement dont ont besoin certains clients.

Le programme en santé mentale bénéficie maintenant d'un financement pour plusieurs années et un nouveau groupe d'étudiants entamera le programme en janvier 2008.

Nous espérons qu'un des diplômés sera embauché par la Cour pour l'assister dans ce domaine.

Madame la juge B.A, Browne

CONCLUSION

Le Nunavut est une oeuvre de longue haleine. Cette année, notre accomplissement le plus remarquable a été notre aménagement dans un nouveau palais de justice. Tous ceux qui travaillent à la cour sont heureux des lieux et de l'atmosphère qui règne dans le nouvel édifice. Il y a beaucoup d'initiatives de la Cour qui ont été couronnées de succès dans leurs efforts pour l'amélioration de l'accès des Nunavummiut à la justice.

En dépit des célébrations, la somme de travail des tribunaux tant dans les causes civiles que criminelles ne cesse d'augmenter et ce, de façon marquée. L'aide juridique a embauché plusieurs nouveaux avocats. Un nombre accru d'avocats signifie plus de travail pour la Cour. La nomination d'un quatrième juge est essentielle à la poursuite de la croissance positive de la Cour de justice du Nunavut.

Madame la juge B.A. Browne

Le 26 avril 2007